

RAPPORT D'ACTIVITE de la section 34

2012

I. Compte rendu de la session de qualification

La section 34 du CNU s'est réunie en session plénière à l'Observatoire de Paris, salle du Conseil les 2 et 3 février 2012.

La séance commence par la mise en place de la section et un rappel des règles de fonctionnement. Tous les titulaires et les suppléants ont été invités à cette première session de qualification. Pour les prochaines réunions, un sondage sera mis en place pour savoir quels suppléants souhaitent siéger aux différentes sessions (qualification, promotion, évaluation). Les règles de vote sont rappelées (titulaires/suppléants, vote sur la liste globales des résultats de qualification en fin de session) ainsi que les critères d'évaluation pour les qualifications qui sont indiqués sur le site web de la section.

Après examen de tous les dossiers de demande de qualification, il est procédé au vote sur les listes de qualification : elles sont adoptées à l'unanimité. La séance se poursuit par la discussion et l'approbation du calendrier pour 2012.

Résultats des qualifications :

Maîtres de conférences :

Sur 90 demandes, nous avons :

- 61 qualifiés,
- 6 non qualifiés,
- 7 hors sections,
- 14 renoncements,
- 1 déjà qualifié
- 1 irrecevable

Le taux de qualification est donc de 68% pour les candidatures et de 80% pour les dossiers reçus. Il y avait 30 candidates (soit 33%) dont 22 qualifiées (soit un taux de qualification de 73% et de 84% sur les dossiers reçus étudiés), 3 non qualifiées, 1 hors section, 1, déjà qualifié, 3 renoncements.

Professeurs :

Sur 10 demandes (pas de femme candidate), nous avons :

- 5 qualifiés,
- 2 non qualifié,
- 2 hors section
- 1 dossier non parvenu

Le taux de qualification est donc de 50% des candidatures et de 56% des dossiers parvenus. Les critères de qualification Professeur étant plus stricts que pour la qualification Maître de Conférences, il est attendu que le taux de qualification soit moins important. En 2012, nonobstant le faible nombre de candidats, il est regrettable qu'il n'y ait pas eu une seule femme candidate.

Comme tous les ans depuis 2009, nous envoyons un message à chaque candidat pour

lui rappeler comment constituer son dossier et donner les critères et les liens avec les sites de la section 34.

II. Session de bureau

Le bureau de la section 34 du CNU s'est réuni le 11 avril 2012 pour la désignation des rapporteurs pour la session de demandes de CRCT et les avancements de grade.

III. Compte rendu de la session d'avis sur les demandes d'avancement de grade et de CRCT

La section 34 du CNU s'est réunie en session plénière à l'Observatoire de Paris, salle du Conseil, les 9 et 10 mai 2012.

Avancement de grade

| Avancement de grade | Nombre de promotions CNU | Nombre de promovables (nombre de femmes) | Nombre de dossiers parvenus (nombre de femmes postulant) |
|---------------------|--------------------------|--|--|
| MCF CN vers HC | 1 | 10 (2F) | 4 (1 F) |
| PR2 vers PR1 | 3 | 34 (6F) | 14 (4F) |
| PR1 vers PREX1 | 2 | 22 (5F) | 6 (1F) |
| PREX1 vers PREX2 | 0 | 7 (2F) | 0 |

CN : classe normale ; HC : hors classe ; PR2 : professeur 2^{ème} classe ; PR1 : professeur 1^{ère} classe ; PR EX1 : professeur classe exceptionnelle 1^{er} échelon ; PR EX2 : professeur classe exceptionnelle 2^{ème} échelon.

A l'issue de la session et après un vote formel sur chacun des grades, ont été proposés, à l'unanimité des présents, à l'avancement de grade sur le contingent national pour la section 34 les candidats dont les noms suivent.

Maître de conférences classe normale -> Maître de conférences hors classe :

- Philippe ROUSSELOT

Professeur 2e classe -> professeur 1ère classe :

- Thomas BUCHERT
- Cécile FERRARI
- Alain VIENNE

Professeur 1ère classe -> professeur classe exceptionnelle 1er échelon :

- Jacques LEBOURLOT
- Laurence NICOLAS (REZEAU)

C.R.C.T. (congrés pour recherche et conversion thématique)

La section ne dispose que de 6 mois (un semestre à attribuer) et il y a 9 candidatures, soit un total de 16 mois demandés. Après rappel des critères de la section (qualité scientifique du dossier, pertinence et urgence du projet, autre CRCT ou décharges déjà obtenus), les demandes sont classées. Un semestre est attribué à Jonathan FERREIRA.

IV. Compte rendu de la session sur la mise en place de l'évaluation

En juillet 2012 le ministère a proposé aux sections 34 et 63 de mettre en place, à titre expérimental, l'évaluation des EC prévue par la loi. Le 3 septembre 2012, la section 34 s'est réunie et a décidé, non pas de procéder à une évaluation, mais à un suivi de carrière. Elle a voté à l'unanimité la mise en place de ce suivi et en se limitant aux collègues relevant d'établissements évalués lors de la vague D. Elle a aussi débattu du dossier de soumission et de l'avis de retour de la section.

Le 22 novembre 2012, les bureaux des sections 34 et 63 se sont réunis pour discuter de la mise en place expérimentale du suivi de carrière dans chacune des sections et d'un texte commun.

V. Session de bureau

Le bureau de la section 34 du CNU s'est réuni le 14 novembre 2012 pour la désignation des rapporteurs pour la session de qualifications.